

COMMUNE DE CHAMPAGNEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2019 A 20 H 00

Présents : MM Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Patrick EMERY, Claude JOSSERAND, Maryvonne LANAUD, Olivier PARIS, Martial PIOT, Delphine SOITTOUX, Pierre VERNE.

Absent - Excusé : M Alexandre KOREIBA

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne LANAUD

APPROBATION DU COMPTE RENDU ET DU PROCES VERBAL DU 03 MAI 2019

Le maire demande s'il y a des questions ou des observations concernant le dernier compte rendu et procès-verbal de séance. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu du 03 mai 2019 ainsi que le procès-verbal de séance.

PRESENTATION DES DECISIONS MODIFICATIVES PRISES PAR LE MAIRE

Le maire informe le conseil municipal qu'il a transféré 5 000 € du compte 022 au compte 615221.

VIREMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT A LA COMMUNE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la décision prise au budget primitif de verser 10 000 € du budget assainissement au budget communal.

VIREMENT DU SERVICE FORET A LA COMMUNE

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider la décision prise au budget primitif de verser 10 000 € du budget forêt au budget communal.

DECISION MODIFICATIVE N° 04 BUDGET PRINCIPAL

Afin de permettre les écritures pour les travaux d'effacement réseaux rue Principale effectués sous mandat par le SIDEC (affaire n°IN2018-0A032). Le conseil décide à l'unanimité la modification budgétaire suivante :
Dépenses d'investissement : Compte 2041582 : + 51 000 € et compte 238 : - 51 000 €.

DECISION MODIFICATIVE N° 05 BUDGET PRINCIPAL

Le conseil décide à l'unanimité les modifications budgétaires suivantes :
Dépenses de fonctionnement : chapitre 011 : + 8 500 € et chapitre 023 : - 3 500 € et chapitre 65 : - 5000 €.
Dépenses d'investissement : chapitre 21 : + 10 500 € et chapitre 23 : - 14 000 €.
Recettes d'investissement : chapitre 021 : - 3 500 €.

DECISION MODIFICATIVE N° 06 BUDGET PRINCIPAL

Afin de permettre les écritures de solde des travaux d'éclairage public rue de Varennes effectués sous mandat par le SIDEC (opération 1735036), le conseil décide à l'unanimité la modification budgétaire suivante :
Dépenses d'investissement : Compte 16878 : + 6 408 € et compte 21534 : + 1 333 €.
Recettes d'investissement : Compte 13258 : + 3 780 € et compte 238 : + 3 961 €.

PRIX DE L'AFFOUAGE ET REGLEMENT

Le délégué de la forêt propose au conseil municipal

- de fixer à 4 € le prix de la taxe d'affouage et à 30 € l'acompte demandé à chaque affouagiste pour les parcelles n° 3, 26, 46.
- de fixer à 10 € le montant total de l'affouage pour les parcelles n° 53, 18, 20.
- de valider le règlement d'affouage pour l'année 2019-2020.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces propositions.

ASSIETTE ET DESIGNATION DES COUPES 2020

Sur proposition de l'O.N.F, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la présentation de l'assiette des coupes 2020 et la dévolution et la destination des produits des coupes des parcelles 3, 24, 28, 36 et 50 telles que présentées par l'ONF.

COMMUNE DE CHAMPAGNEY
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2019 A 20 H 00

DEVIS DE RESTAURATION D'ARCHIVES DE L'ETAT-CIVIL

Monsieur le maire fait part au conseil municipal que trois registres d'Etat-Civil ont été confiés à l'entreprise SEDI restauration et reliure. Après une évaluation des ouvrages, il s'avère que les registres demandent un important travail de restauration. L'entreprise SEDI propose pour chaque ouvrage un devis avec la description des travaux qui seront effectués. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter les devis proposés par l'entreprise SEDI pour la restauration de trois registres d'Etat-Civil, montant total 3 262.98 € TTC.

RAPPORT ACTIVITES DU SYDOM DU JURA

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport annuel 2018 du SYDOM du Jura.

QUESTIONS DIVERSES

- Le maire présente au CM, les rapports annuels 2018 du SIDEC et de l'agence de l'eau RMC. Ces rapports sont à la disposition du public en mairie.
- Le maire présente au CM le rapport d'assistance technique au diagnostic et au suivi du système d'assainissement collectif de Champagny, lors de la visite du 28 août 2019. Le maire souligne les conseils d'exploitations, qu'il faut : « piéger en urgence les ragondins qui ont proliféré depuis 1 an et dégradent les berges des bassins, entraînant la perte d'étanchéité et le dysfonctionnement des 2 lagunes ».
- Le maire signale au CM que le prêt court terme pour les travaux 2018 est passé de 0.527 % à 0.402 %, soit une baisse de plus de 20% des intérêts.
- Complément d'aménagement de sécurité sur la rue Principale : le chef de l'agence routière du département a fait des propositions lors de sa visite du 18 septembre 2019.
- Pour le prochain conseil municipal, le maire projette de présenter l'achat d'un terrain des Corvées à l'association foncière et d'un terrain rue Basse jouxtant la rue du Paqué. Il projette aussi la vente d'un petit terrain communal rue des Varennes.
- Le maire informe que l'agence mobile de l'OPH du Jura sera présente le mercredi 27 novembre 2019 de 9 h à 12 h sur le parking de la mairie.

L'ordre du jour est terminé, le maire lève la séance à 21 h 15.